

Assemblée générale 2018

L'Assemblée générale 2018 de l'APEM s'est tenue le vendredi 12 octobre 2018 à 20 heures dans les locaux de la cafétéria du stade Paul-Rébeilleau à Poitiers en présence d'une vingtaine de personnes (un nombre à comparer aux 320 licenciés du club !).

Vincent Lagarrigue, le président de l'Association, a remercié de leur présence :

- * Madame Valina Thuilliez, présidente du Comité territorial FFME de la Vienne,
- * Monsieur Jean-Paul Charbonnier, vice-président de l'Office municipal du sport de Poitiers.

1.- Le rapport moral

* les licenciés : avec un total de 324 licenciés à la fin de la saison 2017-2018 le club progresse une nouvelle fois pour établir un nouveau record. Chez les jeunes, au nombre de 130 (une progression de 30 licenciés), les filles sont aussi nombreuses que les garçons. Par contre, on constate une diminution du nombre des adultes (-22). Au total, les femmes représentent 41% des effectifs (43% en 2016-2017). La proportion de renouvellement est de 56% pour l'ensemble des licenciés, 48% chez les jeunes et 61% pour les adultes (respectivement 47%, 46%, 50% pour l'ensemble des clubs du département).

Chez les jeunes, quatre nouveaux créneaux ont été ouverts en deux ans, ce qui a permis de répondre à peu près à une demande croissante et laisse aux plus motivés l'opportunité de faire un deuxième entraînement par semaine.

* les salariés : le départ de Sabrina Delage a été compensé par l'arrivée, de Bretagne, de Malo Le Roy qui est également titulaire du BEES escalade (Brevet d'Etat d'éducateur sportif). Des quelques heures qu'elle effectuait au sein du club l'an dernier, Clémence Leusie, en tant qu'éducatrice sportive, occupe désormais un poste à mi-temps presque entièrement à la charge du club. Une décision difficile à prendre qui risque de mettre à mal les finances du club (voir le rapport comptable).

Ces changements et cette nouvelle réorganisation ont fait une rentrée un peu cahoteuse ce dont nous nous excusons auprès de tous.

* le bilan des activités : on le trouvera en pièce jointe. Il fait apparaître une baisse du nombre des journées-stagiaires (1498 contre 1826 en 2016-2017) due essentiellement au moindre succès rencontré par le stage d'alpinisme estival qui ne peut être renouvelé chaque année dans les massifs les plus prisés. Sur le plan local, faute de murs d'escalade de bon niveau à Poitiers, les sorties mensuelles à Niort rencontrent toujours plus de succès et l'organisation d'un stage dit « cascades de glace » qu'il soit implanté soit en Italie, soit dans le Massif des Ecrins, reste très certainement une exception en France.

Les compétitions prennent une place de plus en plus importante (trop ?) au sein de la FFME. Notre club ne fait pas exception surtout avec la multiplication des challenges pour les plus jeunes. Chaque week-end apporte désormais son cortège de rencontres de plus ou moins grande importance. Du côté des résultats, la « maison » APEM tient encore debout grâce aux plus anciens (Céline et Julien Fergeau, Marc Morin) et aux plus jeunes (Taïs Villeneuve et Gabriel Eisen-Barbour respectivement 8^e et 9^e des championnats de France des poussins). On dénombre dix qualifiés aux différents championnats de France (vitesse, difficulté). Au classement national - divine surprise - le club se classe au 21^e rang (63^e en 2016-2017), 19^e chez les femmes et 27^e chez les hommes grâce à de bons résultats en vitesse (entraînement à Niort exclusivement !). On compte 1100 clubs affiliés à la FFME.

* la formation : outre les 133 passeports délivrés qui témoignent des progrès et du niveau de chacun des licenciés, le club a formé ou participé à la formation de 9 juges de compétitions, 15 titulaires des modules lecture de la carte, techniques d'orientation, sensibilisation au risque d'avalanches, un initiateur SAE (structure artificielle d'escalade), deux initiateurs escalade.

C'est probablement insuffisant pour dynamiser la vie du club, assurer le renouvellement des générations, un encadrement satisfaisant des 300 licenciés et permettre à certains d'entre eux de se réaliser pleinement dans leur(s) discipline(s).

* les animations : nous sommes toujours très sollicités au printemps et en automne pour organiser des animations sur les SAE gonflables du département de la Vienne et de la Mairie de Poitiers. L'intérêt de ces actions n'est plus à démontrer mais trouver de nouveaux encadrants s'impose. Une nouvelle fois le président fait un appel en ce sens d'autant que partagé en un plus grand nombre la tâche est moins pénible.

* les actions en faveur des publics en difficulté : il s'agit de l'accueil de jeunes autistes avec l'ALEPA, d'actions avec l'IME de Mauroc, l'Hôpital de jour de Châtellerault, les Compagnons de Camille ou le Foyer de la Varenne à Saint-Benoît. Au total une trentaine de personnes ont été concernées. Ces initiatives ont été mises à mal par la suppression de l'opération « Intégra sport » du département de la Vienne et celle de l'Etat (CNDS). Si ce n'est la licence que ces jeunes ont désormais intégralement à leur charge, on est bien obligé de constater que c'est le club qui finance maintenant le sport des personnes handicapées.

Ce rapport a été adopté à l'unanimité.

2.- Le rapport comptable et le budget prévisionnel

Il a été présenté par Thierry Guilloux. Cette année, les dépenses frôlent les 100 000€ pour un déficit de 6 200€. On trouvera ci-joint :

- * le compte de résultat 2017-2018,
- * le bilan budgétaire de la saison 2017-2018,
- * le bilan comptable 2017-2018,
- * le budget prévisionnel 2018-2019.

Les difficultés viennent :

- * d'une plus faible augmentation des effectifs que prévu,
- * de la disparition d'Intégra sport,
- * de l'augmentation des dépenses liées aux compétitions.

En conséquence, les variations du prix de la licence devant être votées en assemblée générale, le trésorier propose une augmentation du prix de celle-ci de 20€ maximum en 2019-2020.

Ce rapport a été adopté à l'unanimité moins une abstention.

3.- Les élections au Conseil d'administration

Les départs de Sabrina Delage, Clémence Leusie (licenciée cette année à l'ALMA), Jean-Jacques Daguerre et Gérard Gauthier ont été compensés par les arrivées d'Hugo Gaboriau et de Malo Le Roy. On trouvera ci-joint la composition du Conseil d'administration pour 2018-2019.

Cette composition du CA a été adoptée à l'unanimité.

4.- Conclusion

Pour terminer, le président de l'APEM renouvelle ses remerciements aux présents et à tous les bénévoles qui ont œuvré toute l'année au bon fonctionnement du club.